



Promouvoir l'enseignement du créole dans la circonscription de Fort de France 1

Axe 1 : Extension de l'enseignement de la LVR Créole dans l'Académie

Objectif

Augmenter le nombre d'enseignants habilités pour l'enseignement de la LVR Créole dans la circonscription

Modalités

- Visites de l'ALVR dans toutes les écoles de la circonscription afin de promouvoir cet enseignement.
- Rencontres individuelles sur le temps scolaire et hors temps scolaire avec les enseignants afin de les sensibiliser.
- Mise en place systématique de séances de sensibilisation dans la classe pour les enseignants volontaires.
- Observations par l'ALVR de séances en langue créole pour les enseignants volontaires.
- **Suivi de 9 enseignants volontaires pour l'habilitation définitive 2013.**
- Apport de documents pédagogiques (chansons, textes, images, bibliographie, livres) aux collègues volontaires sur l'enseignement de la langue créole.
- Participation au jury d'habilitation définitive.

Axe 2 : Accompagnement des enseignants dans lesquelles la langue et la culture créoles sont enseignées.

Objectif

Accompagner les enseignants dans lesquelles la langue créole est enseignée

Modalités

- Aide quant à la mise en place de séances, de séquences et des différents projets culturels pour les habilités provisoires : travail sur la relation entre les objectifs, les compétences et l'évaluation formative.
- Apport de documents pédagogiques (chansons, textes, images, bibliographie, livres) aux collègues volontaires sur l'enseignement de la langue créole.
- Pour les habilités définitifs : proposition de bibliographie selon le projet culturel choisi.
- **Mise en place de trois animations pédagogiques avec le CPD LVR créole M. NAZAIRE Robert : 20 Octobre 2012, 12 Janvier 2013, 2 Mars 2013.**

Axe 3 : Conception et diffusion de ressources didactiques et pédagogiques

Objectif

Modalités

Concevoir et diffuser des ressources didactiques et pédagogiques

Réalisation et mise en ligne sur le site de la circonscription de FDF1 :

- Transmission à l'ATICE des ressources figurant sur l'ancien site ;
- Fiches de séances;
- Activités ;
- 3 fiches réalisées par des enseignants habilités ;
- 2 diaporamas ;
- 2 didapages (en cours).

Axe 4 : Emergence et mise en œuvre de projets d'apprentissage interdisciplinaires centrés sur l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles créoles.

Objectif

Modalités

Faire émerger et mettre en œuvre des projets d'apprentissage interdisciplinaires centrés sur l'acquisition de compétences linguistiques et culturelles créoles.

- Mise en place et suivi des 3 projets culturels de la mission LVR : 25 enseignants concernés dans la circonscription.
- Mise en place d'un groupe de pilotage sur l'enseignement du créole : 7 classes de CM2 et 7 classes de Grande Section de maternelle vont bénéficier d'évaluations diagnostiques et sommatives portant sur la maîtrise de compétences relatives au nouveau programme en LVR créole en lien avec la maîtrise de la langue française.
- Entretien et aide aux directeurs d'école pour la mise en place systématique d'un avenant au projet d'école pour toutes les écoles concernées par l'enseignement de la langue régionale : 19 écoles concernées.
- Autres projets : Tambour / VARRAS (Les abeilles), Jeux et jouets antan lontan (Libellules), ...

Axe 5 : Continuité pédagogique

Objectif

Veiller à une continuité pédagogique de l'enseignement de la langue vivante régionale.

Modalités

- Incitation des enseignants habilités à faire des échanges de service dans leurs écoles.
- Couverture de tous les niveaux d'un cycle.
- **Mise en avant de l'enseignement du créole lors des réunions de liaison école collège : 16 Novembre (Dillon 2) , 23 Novembre (Cassien), 30 Novembre 2012.**